



CHARTE

ÉTHIQUE

+

CARBAO

CHARTRE ÉTHIQUE

PRÉAMBULE

VALEUR N° 1

PROMOTION DU BUSINESS

VALEUR N° 2

INTÉGRITÉ DES MEMBRES

VALEUR N° 3

INTÉGRER DES MEMBRES DE VALEUR

VALEUR N° 4

LA CARBAO BUSINESS PARTY

VALEUR N° 5

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

CONCLUSION

PRÉAMBULE

La présente Charte Éthique décrit les valeurs fondamentales du réseau CARBAO.

Les valeurs de chaque membre sont la garantie de la symbiose du réseau et de son bon fonctionnement professionnel et moral.

VALEUR N° 1 PROMOTION DU BUSINESS

Le réseau CARBAO est un réseau d'affaires qui a pour objet de promouvoir l'activité professionnelle de chaque membre auprès des membres du Club et de leur propre réseau d'affaires.

Les principes fondateurs du réseau sont les suivants :

1/ ASSIDUITÉ

Des réunions régulières sont organisées par chaque Club, pour permettre aux membres de promouvoir leur activité.

Chaque membre se doit d'être présent aux réunions CARBAO, afin de faire la promotion de son activité.

2/ MISE EN RELATION - RECOMMANDATIONS

Chaque membre s'engage à mettre en relation les professions représentées au sein de son Club CARBAO auprès de son propre réseau d'affaires, ou de toute personne qui pourrait être intéressée par l'activité professionnelle du membre.

Cette mise en relation, le TICKET BIZ, se fait par le biais de recommandations d'affaires, permettant au membre de présenter son activité et de conclure de nouvelles affaires, le cas échéant.

3/ CONFIANCE

Afin que les recommandations d'affaires (appelées Ticket BIZ) soient qualitatives, un système d'évaluation des retours de Ticket BIZ est mis en place. CARBAO met à disposition de ses membres un suivi quantitatif et qualitatif des Ticket BIZ générés au sein de son Club.

VALEUR N° 2

INTÉGRITÉ DES MEMBRES

Les nouveaux membres doivent s'inscrire obligatoirement dans la philosophie du réseau CARBAO.

En conséquence, chaque membre s'engage :

- A répondre aux plus hauts critères d'honorabilité professionnelle, civique et morale.
- A participer aux réunions, aux événements organisés par son Club et plus généralement, à la vie du Club
- A être à jour de sa cotisation annuelle
- A présenter et/ou recommander les autres membres du Club dès que l'occasion se présente

Chaque membre doit être au moins âgé de 18 ans et occuper une situation professionnelle de dirigeant d'entreprise, ou présenter une valeur particulière, que ce soit dans un domaine professionnel ou autre (scientifique, artistique, association sportive, etc.) de telle sorte que le membre admis puisse être considéré comme un représentant émérite d'une activité bien définie. À défaut du dirigeant d'entreprise, celui-ci doit être représenté par une personne ayant un pouvoir décisionnel au sein de l'entreprise.

VALEUR N° 3

INTÉGRER DES MEMBRES DE VALEUR

Chaque Club CARBAO est amené à intégrer de nouveaux membres. L'activité du membre au sein du Club ne doit pas être déjà représentée, afin d'éviter toute concurrence dans la recommandation des activités.

Afin que les nouveaux membres soient dans la philosophie du réseau CARBAO et ainsi s'assurer de la bonne cohésion de chaque Club, l'admission d'un nouveau membre doit passer obligatoirement par un parrainage (d'un membre du réseau ou d'un membre permanent de CARBAO) De plus, l'adhésion d'un nouveau membre dans un Club est soumise à un vote unanime de la part des membres du Club concerné.

Il est impératif de maintenir un nombre minimum de 12 membres par Club pour assurer le bon fonctionnement du Club.

Un Club comptant moins de 12 membres continue à fonctionner et reste soutenu par le réseau CARBAO.

VALEUR N° 4

LA CARBAO BUSINESS PARTY

CARBAO France organise une fois par an, la CARBAO BUSINESS PARTY ouverte à tous les membres à jour de cotisation.

Cette manifestation permet aux membres de rencontrer d'autres personnes faisant partie du réseau CARBAO sur le plan national.

Toutes les nouveautés ou actualités de CARBAO France seront annoncées et expliquées lors de cette manifestation.

Des intervenants aborderont des thématiques ou des sujets pertinents pour des dirigeants d'entreprise.

Des ateliers personnalisés seront accessibles pour les membres.

VALEUR N° 5

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Chaque Club CARBAO a l'obligation d'effectuer une action par an pour la vie économique locale. Cette action consiste à accompagner un créateur ou un repreneur d'entreprise.

Cet accompagnement consiste, pour chaque membre, à mettre à disposition du porteur de projet une journée de son temps par an.

Chaque membre mettra ainsi son expérience professionnelle et personnelle à profit du jeune créateur ou repreneur.

À l'issue de la période d'accompagnement d'un an, le porteur de projet pourra, s'il le souhaite, rejoindre le Club CARBAO qui l'a accompagné.

CONCLUSION

Le membre, en signant cette présente charte éthique, s'engage à la respecter en tout temps et en tous lieux tout au long de sa vie au sein du réseau CARBAO.

Pour CARBAO
Walter BELLON



Pour le Membre

Nom Prénom :

Société :

Activité représentée :

Membre du Club CARBAO local de :

Signature du membre :
précédée de la mention «lu et approuvé»

Cachet de l'entreprise :

Fait à :

Le :

1er exemplaire : SAS CARBAO FRANCE
2ème exemplaire : Membre